

Mais aujourd'hui qu'une occasion se présente de remédier au mal dont on se plaignait autrefois, les chefs du parti refusent d'aggraver et d'ôter des épaules du cultivateur ce fardeau qu'il est en droit de leur demander d'enlever.

La droite parle des besoins du trésor, mais n'est-elle pas au fait du nouveau système qu'introduit en ce moment dans la province de Québec, son ami et allié, M. Joly ?

Citons quelques mots du grand manifeste de ce grand homme d'état :

“ Le nouveau gouvernement se propose de faire face aux obligations de la province, d'exécuter les entreprises à l'accomplissement desquelles la foi publique a été engagée, au moyen d'un système d'économie et de retranchement qui épargnera à la population le fardeau de nouvelles taxes.”

Adopter un système d'économie et de retranchement dans les dépenses, c'est assurément ce dont nous avons besoin, et ce dont personne ne se plaindra. Personne ne niera d'ailleurs que la chose soit impérieusement nécessaire aujourd'hui dans l'administration des affaires fédérales. Mais je ne puis m'empêcher de faire remarquer que, tandis qu'à Québec on se vante de pouvoir gouverner, administrer les affaires publiques, construire des chemins de fer même, sans taxes, seulement au moyen d'économie et de retranchement, le même parti refuse ici de consentir à la réduction des taxes, même de celles qui pèsent sur le tabac canadien d'une façon si préjudiciable pour une industrie indigène, sans rapporter au trésor public un profit capable de compenser le tort qu'elles font.

Voici une bonne occasion qui se présente pour le gouvernement de faire preuve de ses dispositions envers l'industrie indigène ; et je regrette de voir que cette demande, qui est faite au gouvernement de prendre aujourd'hui une mesure, qui, non-seulement serait extrêmement populaire dans la province de Québec, mais encore protégerait une branche de culture très profitable dans le pays, n'a pas l'avantage de plaire à l'honorable ministre de la Justice et aux autres membres du gouvernement.

M. DUGAS—La question qui est devant la Chambre est d'une importance si vitale, que je ne saurais la laisser passer sans quelques observations. Je

félicite l'honorable député de Beauce d'avoir fait cette motion, qui intéresse à un si haut degré la classe agricole, à qui son adoption serait d'un grand avantage.

L'impôt actuel sur le tabac empêche pratiquement la culture dans la province de Québec. Comme l'honorable ministre des Finances l'a dit dans son exposé financier, il est de première nécessité de favoriser la classe agricole, qui forme la partie la plus importante de notre population. Si l'honorable monsieur était sincère en cette circonstance, il a aujourd'hui une occasion de montrer sa sincérité en appuyant la motion de mon honorable ami le député de Beauce.

L'honorable ministre du Revenu de l'Intérieur dit que le climat de ce pays n'est pas propre à la culture du tabac, et que si nous réduisons le droit d'exercice sur le tabac canadien, il sera aussi nécessaire de réduire l'impôt sur le tabac étranger ; mais ce n'est pas là le but de la motion qui nous occupe. La classe agricole demande seulement la protection de l'industrie indigène, et veut que les droits sur le tabac importé restent les mêmes.

L'honorable monsieur a aussi dit que notre tabac est inférieur à celui qui nous vient de l'étranger. S'il en est ainsi, nous ne saurions réussir dans la concurrence que nous ferions à nos voisins sur cet article ; et, conséquemment, les droits sur le tabac étranger n'ont pas besoin d'être abolis.

L'honorable ministre de la Justice a essayé de démontrer qu'il est absolument nécessaire de prendre des mesures pour rendre moins général en ce pays l'usage du tabac de même que des spiritueux, et d'imposer un droit élevé sur cet article que je considère être une grande source de fortune pour nos cultivateurs.

Il est nécessaire de protéger les intérêts de la population agricole, que l'honorable ministre des Finances reconnaît être la classe la plus importante de notre population, en ce que c'est celle qui fournit aux autres les moyens de subsistance.

J'espère que la Chambre voudra bien peser sérieusement cette question et que, refusant de se laisser guider par l'esprit de parti, elle votera pour